



Championnat de France Pétanque Sport Adapté



Du 24 au 26 Mai 2019
Aurillac (15)
Boulodrome de Tronquières



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Aurillac	p 6
Venir à Aurillac	p 8
Comité d'Organisation Local	p 9
Programme Prévisionnel	p 10
Informations Générales	p 11
Précisions Techniques	p 13
Fiche Association	p 16
Fiche Engagement	p 17
Demande de dérogation	p 23
Autorisation médicale	p 25
Fiche Récapitulative	p 26
Plan d'accès	p 27
Liste des Hébergements	p 28

Mots d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté du Cantal est heureux d'accueillir le Championnat de France Pétanque 2019 à Aurillac (15).

Après l'édition du Badminton en 2017 et du Judo en 2018, nous voulons accueillir de nouveau, avec un immense plaisir, dans notre beau département.

La pétanque est un sport qui prend de plus en plus d'ampleur où chacun trouve sa place. La pétanque Sport Adapté a pris un certain essor dans notre département depuis 2007, avec l'implication de l'association « Sport Ensemble 15 », qui chaque année permet à plus d'une centaine de personne de se rencontrer sur une journée où la convivialité est de mise.

En 2009, le premier championnat départemental a eu lieu. En 2019, création d'une section pétanque adaptée au club du Tilleul Reilhacois, qui à ce jour compte une quarantaine de sportifs Sport Adapté. Une section est en cours au club de Pétanque du Pays de Saint-Flour.

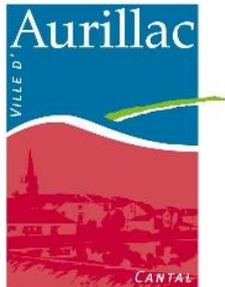
Je tiens à présenter, au nom de l'ensemble des membres du Comité d'Organisation Local, tous nos remerciements à la Municipalité d'Aurillac pour leur implication.

Je souhaite remercier de même, les membres de la Commission Sportive Nationale de Pétanque FFSA, le Comité Départemental Pétanque ainsi que les clubs partenaires. Le Tilleul Reilhacois et Sport Ensemble 15 pour leur expérience, leur aide et soutien technique et sportif. Je remercie également l'ensemble des bénévoles, l'ensemble des partenaires, sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu. Bienvenue à Aurillac.

Bon championnat à tous !



Sylvie MALROUX
Présidente du CDSA 15
Présidente du COL



Du 24 au 26 mai prochains, le Comité Départemental Sport Adapté du Cantal organisera le Championnat de France Sport Adapté Pétanque.

C'est désormais une tradition de voir la Fédération Française du Sport Adapté accorder au Comité Départemental l'organisation d'une compétition majeure du Sport Adapté (Football en 2015, Badminton en 2017 et Judo en 2018). C'est également la reconnaissance du travail que réalise au quotidien cette structure, appuyée par ses bénévoles.

Depuis de nombreuses années, la ville d'Aurillac a fait le choix volontariste d'être un partenaire fidèle du Comité Départemental Sport Adapté du Cantal.

Pour la Municipalité d'Aurillac, ces partenariats sont naturels tant le CDAS 15 met en lumière des valeurs essentielles à notre société : favoriser l'intégration sociale et la valorisation des personnes en situation de handicap, notamment par l'accession au sport.

Une nouvelle fois, la ville d'Aurillac est heureuse de pouvoir apporter son appui pour faire de cette compétition un moment fort de la vie de la cité et un souvenir ancré dans la mémoire des sportifs et de leurs accompagnateurs.

Bon championnat à tous et bienvenue à Aurillac.



Pierre MATHONIER
Maire d'Aurillac



Le Cantal est heureux d'accueillir le Championnat de France Pétanque Sport Adapté du 24 au 26 mai 2019.

Le Conseil départemental dont la solidarité est la première mission, notamment en faveur des personnes handicapées et des adultes vulnérables, se félicite d'un tel événement dont la portée tant solidaire que sportive contribue au mieux-vivre-ensemble.

Pour le Conseil départemental du Cantal, le développement de la pratique sportive pour tous est un engagement fort.

C'est l'un des trois piliers du Contrat Sport Cantal que propose le Département. Le Sport Adapté participe pleinement de cette démarche et je tiens à féliciter le Comité Départemental Sport Adapté et sa présidente Sylvie Malroux pour cette nouvelle initiative qui permet de promouvoir des pratiques sportives à la portée de chacun.

Les Cantaliens savent particulièrement cultiver la convivialité et le sens de l'accueil. C'est pourquoi je souhaite que vous soyez nombreux à participer à ce championnat et à venir découvrir le Cantal où vous êtes les bienvenus.



Bruno Faure

Président du Conseil Départemental du Cantal

Bienvenue à Aurillac

Aurillac, préfecture du Cantal située en région Auvergne-Rhône-Alpes, est une commune comptant un peu plus de 26 000 habitants et s'étendant sur 28.76 km².

La ville d'Aurillac est réputée pour son climat frais mais se situe en réalité entre 573 m et 867 m d'altitude, ce qui fait de cette cité, la seule ville de montagne représentée sur les cartes météorologiques. Même si le froid qui n'est pas qu'une légende puisqu'elle atteint les -10°C en hiver, elle se place tout de même dans les dix-sept premières villes les plus ensoleillées de France.



La ville d'Aurillac, située dans le sud de l'Auvergne, était au temps des gallo-romains, la capitale de la Haute-Auvergne. Après une alternance avec St-Flour, elle devient en 1790, Préfecture du Cantal. C'est une ville riche en histoire et elle en porte encore les vestiges médiévaux, notamment avec son abbaye St Géraud, au nom du Seigneur qui l'en a érigée, ou encore du Château de St Etienne.

Mais Aurillac est une ville qui s'est développée grâce à l'arrivée de la voie ferrée en 1866. Aujourd'hui elle cultive une attractivité de plus en plus intéressante au travers de l'initiative du développement départemental. Au milieu du plus grand volcan d'Europe, le Cantal et son territoire vaste, présente bons nombres d'activités sportives que ce soit les activités de pleine nature (ski, VTT, accrobranche, canyoning, canoé...) les sports extrêmes, ou bien les autres disciplines sportives (handball, football féminin et masculin, athlétisme, badminton...). Mais le Cantal, c'est aussi une terre de rugby avec entre autres, le Stade Aurillacois, acteur de la Pro D2.

Le département se démène à l'organisation de manifestations sportives ou d'évènements de promotion de grande ampleur telle que l'« Ultra Trail du Puy Mary Aurillac » (UTPMA) ou encore « Les Etoiles du Sport ».

Aurillac et le Cantal, ne se cantonnent pas uniquement à l'aspect sportif. C'est aussi un lieu d'échange culturel, avec ses nombreux châteaux, issus de son histoire, mais aussi de par l'agroalimentaire. Nous noterons la réputation du département pour son célèbre fromage du même nom, mais aussi le Salers. L'agriculture est un élément faisant parti prenante de la vie des cantaliens, que ce soit l'élevage de bovins (vache de race Salers, chèvres, moutons...) ou autres. Il est d'ailleurs possible d'assister, chaque année à la transhumance de la vallée du lot partant d'Espadillac jusqu'au Lioran.

Le Cantal, c'est aussi une terre de voyage et de rêve où les paysages découverts au fil des randonnées vous projettent dans les plus beaux horizons : le Viaduc de Garabit près de St Flour, Chaudes-Aigues, la vallée de la Jordanne pour rejoindre les fameux Puy Mary, Puy Griou et de Chavaroché pour n'en citer que certains.

Communément appelé le Pays Vert, vous pourrez découvrir notre département au travers de ses différents volcans et peut-être croiser, si vous êtes attentifs, chamois et marmottes. Vous pourrez trouver la Gentiane, petite fleur jaune sur les monts du Cantal qui peut être savourée sous forme de liqueur, de bière ou encore d'infusion pour ses vertues digestives.

La ville d'Aurillac est aussi connue pour être la capitale du Parapluie et notamment l'image de la Maison Piganiol.

Enfin, Aurillac, en fin d'été est le lieu de rassemblement des festivaliers du Théâtre de Rue, d'une réputation qui n'est plus à faire.

Venir à Aurillac



Boulodrome de Tronquières
Tronquières
15 000 AURILLAC

En voiture

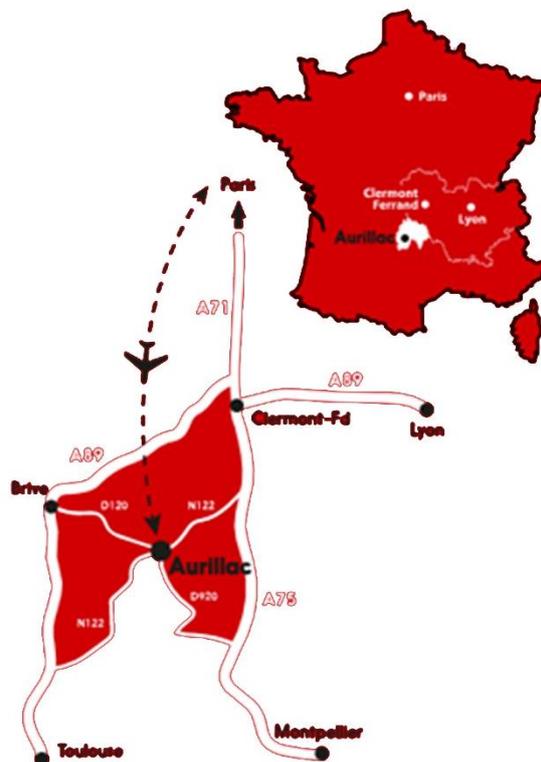
- En arrivant de **Clermont-Ferrand** : via A75 sortie « Aurillac » ;
- En arrivant de **Toulouse** : via A62 et A20, sortie direction « Decazeville – Rodez – Villefranche de Rouergue – Caussade ou via A20, sortie Beaulieu-sur-Dordogne – Souillac – Sarlat ;
- En arrivant de **Rodez** : Figeac – Maurs – Aurillac ;
- En arrivant du **Puy en Velay** : Brioude puis via A75 sortie « Aurillac ».

En train / TGV

- Gare TER d'Aurillac ;
- Lignes régulières avec Clermont-Ferrand / Toulouse / Brive-la-Gaillarde.

En avion

- Aéroport Aurillac-Tronquières ;
- Ligne aérienne Aurillac-Paris régulièrement.



Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Madame MALROUX Sylvie

Présidente du Comité Départemental Sport Adapté du Cantal

FONCTION	CONTACT
Trésorier	MARTINET Audrey
Secrétaire générale	MONANGE Valérie
Commission Coordination / Logistique	TERRISSE Lucie
Commission Sportive	VIENNOT Yannick
Commission Médicale	JUILLARD-CAUDA Christine
Commission Restauration	LARION Jean-Michel
Commission Partenariats / Hébergement	LARION Jean-Michel
Commission Communication	TERRISSE Lucie
Commission Animation / Bénévolats	PRIVAT Claire
Commission Développement Durable	TERRISSE Lucie

Cadre Technique National Pétanque	JOUCLAS Laurence <i>laurence.jouclas@ffsa.asso.fr</i>
Déléguée Technique Fédérale du championnat	CHARASSE Aurélie <i>Aurelie.charasse@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Pétanque	AUGUSTE Sylviane <i>sylviane_auguste@yahoo.fr</i>



COL France Pétanque 2019

CDSA 15 – TERRISSE Lucie

Maison Départementale des Sports

130, Avenue du Général Leclerc

15 000 AURILLAC

04.71.64.46.59 / colpetanque2019@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 24 Mai 2019

14h00 - 18h00	Accueil des délégations – Boulodrome de Tronquières
18h30 - 19h30	Cocktail de bienvenue Réunion des entraîneurs – Halle de Lescudillers
19h00 - 21h00	Repas – Halle de Lescudillers

Samedi 25 Mai 2019

08h00	Ouverture du site – Boulodrome de Tronquières
09h00	Début des phases de poules – Boulodrome de Tronquières
11h30 - 13h30	Repas - Halle de Lescudillers
13h30 - 18h30	Reprise de la compétition (16 ^{ème} , 8 ^{ème} , quart, demi : tableau A et tableau B – Boulodrome de Tronquières
20h00	Repas de gala – Halle de Lescudillers

Dimanche 26 Mai 2019

08h30 - 11h30	Phases finales – Boulodrome de Tronquières (Tableau A et tableau B)
11h30	Remise des récompenses Distribution des paniers repas
12h30	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Vendredi 19 Avril 2019.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 24 Mai – 14h00
Boulodrome de Tronquières
Tronquières - 15 000 AURILLAC

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indications de la pratique de la pétanque en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 11h30 à 13h30 le midi et de 19h à 20h00 le soir.

Ils auront lieu au :

Halle de Lescudillers
Rue Denis Papin – 15 000 AURILLAC

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 25 Mai 2019 – 20h00
Halle de Lescudillers – Rue Denis Papin – 15 000 AURILLAC

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 26 Mai 2019 – 11h30
Boulodrome de Tronquières – 15 000 AURILLAC

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Pétanque FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Ventes locales

Le COL vous propose d'acheter dès maintenant du fromage et de le réceptionner lors du championnat.

Vous trouverez toutes les informations en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/s/ue6uhuh7uovctzr/Commande%20Fromage%20CF%20P%C3%A9tanque%202019.pdf?dl=0>

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Pétanque FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Pétanque relève du règlement Pétanque FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Pétanque FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018-2019 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle ou par équipe** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir pages 23/24 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Pétanque FFSA en charge de la partie technique – **Sylviane AUGUSTE** - sylviane_auguste@yahoo.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 19 Avril 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 19 Avril 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Pétanque – Sylviane AUGUSTE – et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Laurence JOUCLAS - est programmée le :

Vendredi 24 Mai – 18h30
Halle de Lescudillers
Rue Denis Papin – 15 000 AURILLAC

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à sylviane_auguste@yahoo.fr.

Equipements sportifs

L'ensemble des joueurs de la même équipe devront **concourir en tenue homogène, haut identique pour chacun, les tee-shirts ou maillots doivent être à manches courtes ou longues** (débardeurs interdits). Ils devront se présenter sur le championnat en tenue sportive, les jeans ne sont pas autorisés ainsi que les shorts, le bas doit arriver en dessous du genou au minimum. Les chaussures doivent être fermées (sandales interdites).

Catégories d'âges

ANNEE	18 ans et plus	41 ans et plus
2017 - 2018	Nés à partir de 2000	Nés à partir de 1977

Au Championnat de France adultes (plus de 18 ans), les moins de 18 peuvent concourir de manière surclassée en catégorie adulte sous réserve de se qualifier lors des épreuves régionales. Dans ce cas, les jeunes concourent dans les mêmes conditions règlementaires que les adultes. Cette demande de dérogation sera soumise à validation de la Commission sportive nationale.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 19 Avril 2019**
COL Pétanque 2019
130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC
04.71.64.46.59 - colpetanque2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du Vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Col Pétanque 2019**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

Tee-shirt sportif	S : / M : / L : / XL : / XXL :
Tee-shirt accompagnateur	S : / M : / L : / XL : / XXL :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 19 Avril 2019**
COL Pétanque 2019
130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC
04.71.64.46.59 - colpetanque2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 19 Avril 2019**

COL Pétanque 2019

130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC

04.71.64.46.59 - colpetanque2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
DOUBLETTE 1						
DOUBLETTE 2						
DOUBLETTE 3						
DOUBLETTE 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



INSCRIPTIONS CD/CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 19 Avril 2019**
COL Pétanque 2019
130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC
04.71.64.46.59 - colpetanque2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
DOUBLETTE 1						
DOUBLETTE 2						
DOUBLETTE 3						
DOUBLETTE 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



INSCRIPTIONS BCD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 19 Avril 2019**

COL Pétanque 2019

130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC

04.71.64.46.59 - colpetanque2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :			Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
TRIPLETTÉ 1						
TRIPLETTÉ 2						
TRIPLETTÉ 3						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la Pétanque.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Pétanque, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France Pétanque, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Pétanque à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Pétanque à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Pétanque 2019
CDSA 15 – TERRISSE Lucie
Maison Départementale des Sports
130, Avenue du Général Leclerc – 15 000 AURILLAC
04.71.64.46.59 – colpetanque2019@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 19 Avril 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements

NOM	ADRESSE	COORDONNES	TARIFS	DISTANCE DU BOULODROME
COMMUNE D'AURILLAC – 15 000				
LE RENAISSANCE	13 Place du Square	☎ 04.71.48.09.80 ✉ info@hotel-le-renaissance.fr		4,2 km
HÔTEL IBIS	9 allée Georges Pompidou	☎ 04.71.64.15.11 ✉ h9121@accor.com		3,2 km
HÔTEL DES AURENA	41 avenue Georges Pompidou	☎ 04.71.62.09.01 ✉ contact@hotel-aurena.fr		4,2 km
GRAND HÔTEL DE BORDEAUX (Sponsor)	2 avenue de la république	☎ 04.71.48.01.84 ✉ contact@hotel-le-bordeaux.fr	Tarifs préférentiels pour les sportifs du Championnats	3,5 km
CAMPANILE	3 Rue Louise Michel Avenue Georges Pompidou	☎ 04.71.64.64.84 ✉ aurillac@campanile.fr		3,2 km
HÔTEL RELAX	113 avenue du Général Leclerc	☎ 04.71.63.60.00 ✉ hotelaurillaclerelax@outlook.com		3 km
HÔTEL DES CARMES	20 rue des carmes	☎ 04.71.48.01.69 ✉ Reception@hoteldescarmes.fr		4,1 km
GRAND HÔTEL SAINT-PIERRE	16 cours Monthyon	☎ 04.71.48.00.24		4,9 km
LA THOMASSE	26 rue du Docteur Mallet	☎ 04.71.48.26.47		3,7 km
P'TIT DEJ HÔTEL	141 avenue de Conthe	☎ 06.81.34.51.28 ✉ hp1505@ptitdej-hotel.com	Sponsors de l'évènement	1,7 km
LE BRASERO – HÔTEL DU SQUARE	15 Place du Square	☎ 04.71.45.19.84		4,2 km
COMMUNE D'ARPAJON – 15 130				
LES PROVINCIALES	5 avenue Jean Jaurès	☎ 04.71.64.29.50		5 km



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

